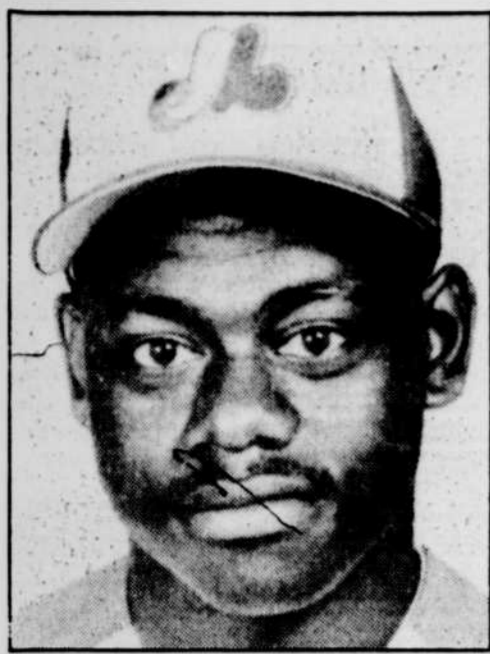


Wellington
Dépôt garanti
13%
1 an
522-1990
285, chemin Ste-Foy

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333**
Extérieur:
1-800-463-2362

LE SPORT



Grissom ne pouvait choisir meilleur moment

Un circuit de trois points de Grissom (photo) a couronné une remontée de quatre points, à la 10^e, et les Expos l'ont emporté 8-7 contre les Pirates. **S-2 et S-3**

QUÉBEC

La police vide un autre refuge de squatters

Les policiers de Québec ont délogé des squatters nichés, cette fois-ci, au dernier étage du stationnement de la place d'Youville. **A-3**

LA REGION

Pas de décret pour le moment dans la zone de Laurico

Les maires de Deschambault et de Portneuf-Station ont l'intention de représenter le projet de loi privée sur l'expropriation de la zone tampon de Laurico. **A-3**

LE CANADA

Aux Communes les rumeurs d'un remaniement courent

Un remaniement imminent de cabinet qui remonterait la cote de popularité du gouvernement Mulroney serait le deuxième en moins d'un an. **C-12**

LE MONDE

Apaisement dans le Golfe Persique

Les troupes irakiennes devraient commencer à se retirer de la frontière avec le Koweït dès aujourd'hui à cause en partie des pressions américaines. **A-7**

L'ÉCONOMIE

Difficile de vendre les Sports Experts

La société Provigo a des difficultés à vendre la chaîne Sports Experts. Les administrateurs blâment la hausse des taux d'intérêts. **B-2**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 et A-4
Le Québec	C-1 et C-2
Le Canada	A-5 et A-6
Le Monde	A-7 et A-8
Annonces classées	C-5 à C-10
Arts	C-3 et C-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-9
Décès	C-10 et C-11
Économie	Cahier B
Éditorial	A-6
Feuilleton	C-7
Horoscope	C-9
Mots croisés	C-6
Mot mystère	C-6
Où aller à Québec	C-4
Pierre Champagne	A-5

LA MÉTÉO

Ensoleillé aujourd'hui avec passages nuageux. Minimum de près de 13 et maximum de 26 à 28. Demain: toujours ensoleillé et chaud avec passages nuageux. **S-16**

Pour les terrains revendiqués par les Mohawks

Oka craint qu'on négocie sur son dos

MONTREAL — Deux semaines après l'intervention policière à Kanesatake-Oka et alors que le gouvernement du Québec, d'Ottawa, la municipalité d'Oka et le propriétaire du terrain au centre du litige cherchent toujours à s'entendre sur une proposition susceptible d'être agréée par les Mohawks, le maire d'Oka, Jean Ouellette, a demandé hier au premier ministre Bourassa un soutien financier et matériel.

par ROLLANDE PARENT
de la Presse canadienne

Après la visite des ministres Yvon Picotte et Claude Ryan, au cours des derniers jours, le maire Ouellette sent maintenant qu'il a de l'« appui », mais

il veut « juste être sûr » qu'il pourra compter sur l'aide gouvernementale « dans les plus brefs délais », a-t-il expliqué en conférence de presse.

Invité à préciser quels pourraient être ces besoins, M. Ouellette a parlé des 30 familles

qui ont quitté Oka pour être plus en sécurité, (certains de leur propre chef et les autres sous l'invitation de la Sûreté du Québec), et qui réclameront un dédommagement; des commerçants qui demanderont à être compensés pour les pertes encourues, notamment.

En bref, M. Ouellette veut un engagement ferme que la municipalité d'Oka recevra « toute l'aide qui s'impose, jusqu'au dénouement. »

Négociations

En outre, le maire demande

à ce que le gouvernement du Québec voit « à ce que toute solution aux problèmes des Amérindiens au Canada ne se fasse pas sur le dos des citoyens de notre municipalité. »

Il craint que « pour toutes sortes de bonnes raisons on va négocier des choses, sans nous en parler, pour régler les problèmes d'ailleurs qui débordent la frontière de la province, que ce soit les terres ou autres droits qu'on pourrait perdre », a-t-il dit, sans vouloir préciser davantage.



Il a affirmé que des négociations étaient en cours entre le

Suite A-2, Oka...

Autres textes et photos en C-1 et C-2

Au pied de la statue miraculeuse



Des dizaines de milliers de pèlerins venus du monde entier se retrouveront aujourd'hui à la basilique Saint-Anne-de-Beaupré pour célébrer la fête de sainte Anne. Une foule nombreuse participe depuis neuf jours aux célébrations qui se déroulent cette année sous le thème « Chante la vie ». L'une des attractions principales du sanctuaire demeure la statue miraculeuse, où les pèlerins viennent adorer la sainte, en quête de renouveau spirituel... ou de miracles.

Les Américains boudent Québec

« Ceux qui parlent français, levez la main ! » La moitié environ de la foule qui entoure Chris, un jongleur montréalais, qui s'est installé au pied du monument de Champlain, lève docilement la main. Cela se passe un beau vendredi soir de juillet pendant la première semaine de vacances de la construction sur un des lieux les plus touristiques de Québec...

par MARIE CAQUETTE
LE SOLEIL

En fait, les Américains boudent Québec cet été. Ils seraient environ 30 % moins nombreux que l'an dernier. C'est l'évaluation que font des restaurateurs et des hôteliers du Vieux-Québec et du boulevard Laurier à Sainte-Foy à deux pas des ponts.

À Sainte-Foy, la fréquentation du kiosque touristique de la Communauté urbaine de Québec n'a pourtant pas baissé. « Il y a moins d'Américains, de dire le responsable, M. Stewart, mais plus de Canadiens et de Québécois qui s'arrêtent chez nous. »

Pour certains, cette baisse du nombre de touristes américains est une surprise. « On ne s'attendait pas à ça », de dire le gérant des deux hôtels Universel du boulevard Laurier, M. Manuel Vasquez. Une grosse partie de notre clientèle estivale était constituée d'Américains, de dire l'hôtelier, et on voit beaucoup moins de plaques d'immatriculation des États-Unis cet été.

M. André Cases, assistant-gérant du Marie-Antoinette, un restaurant de type familial du boulevard Laurier, note lui aussi que les Américains sont « très, très peu nombreux cet été » et que la force du dollar canadien en est probablement une des causes majeures.

Presque déprimé face à la situation, M. Manuel Puga, gérant de deux hôtels du boulevard Laurier, le Wandlyn et le Ramada, énumère une kyrielle de raisons pour expliquer cette désaffection dont la loi 178 et... l'absence d'un nombre suffisant d'attractions touristiques dans la région. « Qu'est-ce qu'il y a à voir à part le Vieux-Québec ? Il faudrait se poser la question sous cet angle, qu'est-ce qui peut attirer des touristes ici ? » Selon lui, cela ne s'améliorera pas avec la taxe sur les cham-

bres d'hôtel que veut instituer le gouvernement du Québec. L'addition de 4000 nouvelles chambres d'hôtel dans la région de Québec depuis 1987 nuit aussi beaucoup à tout le monde, estime-t-il.

Certains évoquent encore les informations véhiculées aux

Suite A-2, Tourisme...

Autre texte en page A-3

Meurtre pour Sherlock Holmes...

LONDRES — Un cadavre introuvable, un suspect goguenard et une mystérieuse carte parsemée d'annotations rappelant les mouvements du jeu d'échecs : avec ces maigres indices, la police du Lancashire (nord-ouest) se trouve confrontée depuis janvier à une énigme que n'aurait pas désavoué le célèbre Sherlock Holmes.

par FABIENNE FAURE
de l'Agence France Presse

Le spécialiste des échecs du Times, Raymond Keene, raconte comment il a été contacté il y a quelques jours par le chef de la police du Lancashire, le superintendant Roy Fletcher, pour l'aider à résoudre ce singulier cas-tête.

Suite A-2, Meurtre...

Les libéraux de Jean Chrétien sont en chute libre au Québec

S'il maintient ses positions dans l'ensemble du pays, le Parti libéral du Canada est en chute libre au Québec depuis que M. Jean Chrétien en est devenu le chef, confirme le dernier sondage Gallup. En un mois, le PLC y a perdu 11 points.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Dans l'ensemble du Canada, Gallup accorde 49 % des intentions de vote aux libéraux, 23 % au NPD, 20 % aux conservateurs et 8 % aux autres partis. Avant répartition, la proportion d'indécis (34 %) demeure cependant très élevée. Il y a un mois, les chiffres étaient les suivants : PLC 50 %, NPD 23 %, PC 17 %. Il y avait 32 % d'indécis.

Le sondage a été effectué auprès de 1034 personnes réparties dans toutes les régions du pays, entre le 11 et le 14 juillet. Avec un tel échantillon, la marge d'erreur est de 4 %.

Au Québec

La situation est très différente au Québec. Les libéraux y recueillent 39 % des intentions de vote, les conservateurs 34 % et le NPD 19 %. En juin, le PLC était à 50 % et le PC à 27 %.

Si la même tendance à la baisse pour les libéraux est ob-

servée, les résultats obtenus par Gallup diffèrent sensiblement de ceux obtenus, entre le 4 et le 10 juillet, par la firme Angus Reid, qui accordait 44 % des intentions de vote au PC et 31 % au PLC.

Il faut noter que l'échantillon d'Angus Reid (1501 personnes dont 391 au Québec) était plus important que celui de Gallup. Mais dans un cas comme dans l'autre, la faiblesse de l'échantillon au Québec n'autorise pas de conclusion définitive.

La prudence est encore plus impérieuse dans le cas de Montréal, où Gallup accorde 39 %

Suite A-2, Chrétien...

Le « Bloc québécois » veut les avantages d'un parti reconnu

MONTREAL — Sans se transformer en parti politique proprement dit, le groupe de députés dirigé par M. Lucien Bouchard s'est constitué en un « Bloc québécois » souverainiste et il veut maintenant obtenir les avantages que la loi accorde aux partis officiellement reconnus au Parlement fédéral.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Le manifeste qui a été rendu public, hier, est très clair. « Notre allégeance est québécoise. Notre territoire d'appartenance est le Québec, foyer d'un peuple de culture et de langue françaises dont nous entendons promouvoir la souveraineté. Nous considérons l'Assemblée nationale du Qué-

bec comme étant, en droit et en fait, l'institution démocratique suprême du peuple québécois. C'est là que doit s'exercer son autorité souveraine. »

Même si la Loi sur la Chambre des Communes prévoit un minimum de 12 députés pour bénéficier des avantages accordés aux partis officiels, l'ancien député libéral Jean Lapierre, qui agit comme leader parlementaire du Bloc

québécois, a fait valoir qu'on a reconnu dans le passé des groupes parlementaires qui comptaient moins de 12 députés, notamment les crédentistes de Fabien Roy, à la fin des années 1970.

« Je suis convaincu qu'au cours des prochaines semaines, on pourra en arriver à une reconnaissance officielle comme groupe parlementaire », a-t-il déclaré en conférence de presse, après avoir confirmé qu'il devenait lui-même le septième membre du

Suite A-2, Bloc...

Autre texte en page B-7



L'ancien député libéral Jean Lapierre, à droite, confirmant hier qu'il devenait le septième membre du groupe dirigé par Lucien Bouchard, agit comme leader parlementaire du Bloc québécois.

Suites de la première page

Oka...

gouvernement fédéral, provincial, la municipalité d'Oka et le propriétaire du terrain, le Français Maxime Rousseau, arrivé au Québec au cours des dernières heures.

Une fois qu'un accord sera intervenu entre ces quatre parties, une proposition sera faite aux Mohawks et sera rendue publique, a-t-il ajouté.

Un avocat défendant les intérêts de la ville, M. Luc Charbonneau, a indiqué de son côté qu'Ottawa pourrait racheter jusqu'à un tiers des terrains municipaux ainsi que le petit bois où les Mohawks sont embusqués depuis quinze jours.

Le maire Ouellette reconnaît facilement que s'il a le pouvoir de demander l'intervention de la police — ce qu'il a fait —, il n'a pas celui de lui dire de quitter l'endroit.

Un communiqué

Par ailleurs, un communiqué provenant de la nation mohawk, de la Confédération des six nations et des territoires de Kanasatake et Kanawake, quelques heures après minuit mardi, faisait mention d'une rumeur voulant que la Gendarmerie royale du Canada planifiait une attaque à Oka et était prête à « accepter de lourdes pertes du côté des autochtones comme du côté des non-autochtones et parmi les membres de leur personnel ».

Le communiqué indiquait que la GRC avait recommandé aux résidents d'Oka d'évacuer leurs maisons, ce qui, après vérifications s'est révélé inexact.

En début d'après-midi, les porte-parole mohawks de Kanasatake niaient être les auteurs d'un tel communiqué.

Enquêtes

Peu après que la Commission des droits de la personne du Québec eut dénoncé des agents de la Sûreté du Québec (SQ) pour des violations à la Charte des droits, la SQ faisait savoir mardi qu'elle menait des enquêtes sur des Mohawks, susceptibles de conduire à des accusations criminelles.

Au Palais de Saint-Jérôme (Oka se trouve dans ce district judiciaire), le directeur adjoint des substituts du procureur général, Pierre Teasdale, assurait n'avoir reçu aucune communication de policiers désireux de déposer des accusations criminelles contre des Mohawks.

Les policiers mènent des enquêtes pour savoir d'où provenait la balle qui a tué l'officier Marcel Lemay, qui possède des armes prohibées, qui a bloqué des voies publiques, qui a menacé de faire sauter le pont Mercier et qui a saccagé des véhicules appartenant à la Sûreté du Québec.

Ils auront toutefois fort à faire pour relier ces gestes à des Mohawks parce que ceux-ci camouflent leurs visages sous des foulards.

Tourisme...

États-Unis relativement à l'accord du lac Meech et la récente crise amérindienne à Oka. Un des maîtres d'hôtel du restaurant Aux Anciens Canadiens, M. Serge Duval, signale que des membres de sa famille en visite en Virginie avaient l'impression, en écoutant la télé locale, que les Américains se rebellaient contre les habitants blancs des environs.

Par contre, de dire cet interlocuteur, le nombre d'Américains est en baisse depuis le début de l'année 1990, bien avant que ces événements politiques fassent la manchette. Les skieurs étaient moins nombreux à fréquenter l'établissement de la rue Saint-Louis spécialisée dans la cuisine traditionnelle.

Plusieurs restaurateurs mentionnent que leur clientèle est surtout composée cet été de Canadiens, d'Européens et de Québécois. C'est le cas au restaurant Nouvelle-France, rue du Trésor, haut-lieu touristique du Vieux-Québec, comme le signale la gérante Mme Céline Ouellet, qui signale une forte proportion de gens de la construction, d'Européens et de Japonais parmi sa clientèle. Elle constate une baisse d'environ 25 % de sa clientèle traditionnelle d'Américains.

Sur le boulevard Champlain, près du Vieux-Port de Québec, la terrasse du café Le cochon dingue est un lieu habituellement populaire auprès des touristes qui constituent 65 % de la clientèle estivale du restaurant. « Il y a moins de touristes cet été », estime Mme France Gauthier, copropriétaire de l'établissement, « on en voit moins dans le secteur ». Elle note la présence de beaucoup d'Européens : Espagnols, Allemands et Français.

Des hôteliers et propriétaires de boutiques de souvenirs à Sainte-Anne-de-Beaupré notent eux aussi que les Américains sont très peu nombreux dans les environs de la basilique. Ce marché secondaire qui vit surtout de la clientèle américaine de Québec écope lui aussi de la baisse du nombre de touristes venus des États.

Bloc...

groupe dirigé par M. Bouchard.

M. Lapierre a dit compter sur une victoire à l'élection partielle du 13 août dans Laurier—Sainte-Marie et sur l'effet d'entraînement qu'elle pourrait avoir pour augmenter les effectifs du nouveau groupe. Il semble d'ailleurs acquis que le député de Hull, Gilles Rocheleau, s'y ralliera au cours des prochaines semaines.

Quand une formation politique est officiellement reconnue, son chef, son leader parlementaire et son whip bénéficient d'avantages financiers. Le groupe a également droit à un budget de recherche et à l'assurance de pouvoir faire entendre sa voix aux Communes.

M. Lucien Bouchard a cependant réitéré qu'il n'était pas question de créer un nouveau parti. « On n'a pas besoin d'un parti de plus au Québec, ni à Ottawa. Depuis la Confédération, on a dilué, éparpillé la force politique du Québec entre différents partis fédéralistes », a-t-il expliqué.

Dans ces conditions, les députés du Bloc québécois ne seront pas astreints à une discipline de parti et pourront voter librement aux Communes. Par exemple, MM. Bouchard et Lapierre ont reconnu qu'ils avaient des opinions diamétralement opposées sur la TPS. M. Bouchard est pour et M. Lapierre est contre.

Commission parlementaire

M. Bouchard, qui avait été un des premiers à réclamer la tenue d'un large forum sur l'avenir constitutionnel du Québec, commence à se poser des questions sur la difficulté que le premier ministre Bourassa et M. Jacques Parizeau éprouvent à se mettre d'accord sur le choix d'un président pour la commission parlementaire élargie qui doit se réunir à l'automne.

« Sans dire que ça m'inquiète, ça ne me rassure pas. Nous avons besoin de cette commission. C'est une des meilleures idées qui ont germés dans les cerveaux politiques à Québec depuis plusieurs années », a-t-il dit.

« Je ne peux pas croire qu'il n'y aura pas au Québec quelqu'un qui fera l'unanimité pour agir comme président, a poursuivi M. Bouchard. Je ne peux pas imaginer non plus que ce projet avorte parce qu'on ne se sera pas entendu sur le choix d'un président ». Il a toutefois refusé de suggérer lui-même un candidat.

Chrétien...

des intentions de vote au PLC, 27 % au NPD et 21 % au PC. On ne doit tirer de ces chiffres aucune conclusion concernant l'élection partielle du 13 août dans Laurier—Sainte-Marie.

Les chiffres globaux pour Montréal reflètent la popularité des libéraux chez les Montréalais anglophones, dont l'impact est moindre dans Laurier—Sainte-Marie, et ne tiennent surtout aucun compte de la présence du nouveau Bloc québécois de M. Lucien Bouchard.

Ailleurs au pays

En Ontario, Gallup accorde 61 % des intentions de vote au PLC, 22 % au NPD et 15 % au PC. Dans les Maritimes, 64 % au PLC, 15 % au NPD, 13 % au PC. Dans les Prairies, 33 % au PLC, 27 % au NPD, 18 % au PC. En Colombie-Britannique, 38 % au PLC, 33 % au NPD et 8 % au PC. Il a noter que dans les Prairies et en Colombie-Britannique, le Reform Party devance les conservateurs.

Meurtre...

Les données de départ sont simples : un homme, informaticien de métier, a été arrêté en janvier. Il est soupçonné d'avoir tué son amie, originaire de Preston, dont le corps n'a pas été retrouvé. Le suspect ne dit rien, tout en reconnaissant avoir enterré la jeune femme. Il fournit à la police une mystérieuse carte manuscrite, composée de trois cercles — deux petits et un grand — sur lesquelles certains points sont mis en évidence. Cette partie de la carte est intitulée : « Aire de jeu ».

À droite de la carte, une série de dates, allant du 13 au 24 janvier, laps de temps pendant lequel l'action, vraisemblablement le crime, a lieu. À côté de chaque date, des annotations — BQ pour Black Queen, la reine noire, suivi de chiffres, BK, pour Black King, le roi noir — rappellent les mouvements de pièces d'échecs. Cette partie de la carte est intitulée : « Période de jeu ».

M. Keene raconte alors comment il s'est inspiré de l'esprit logique et des systèmes de déduction de Sherlock Holmes pour résoudre le problème, posé par un homme, le suspect, d'une « terrible arrogance intellectuelle ».

Pour M. Keene, le roi noir représente le suspect (qui a « symboliquement choisi les pièces noires pour le représenter », dit-il), la reine noire la victime, le pion noir (Black Pawn, BP) le frère du suspect qui a accompagné en janvier le couple en Irlande. Selon lui, le roi blanc représente le chef de la police et les pions blancs les policiers.

Toujours selon M. Keene, les chiffres qui suivent les références aux pièces d'échecs représentent les différentes étapes du voyage du trio en Irlande. Ces chiffres sont reportés sur les trois cercles grossiers dont M. Keene pense qu'ils représentent l'Irlande, la Grande-Bretagne, et une carte agrandie du Sud de l'Irlande pour le plus important.

Après avoir traité ce dernier cercle « comme un échiquier », en le divisant en cases, M. Keene peut affirmer que le corps de la jeune femme a été enterré « à quelques km au nord-ouest de Limerick », « peut-être à côté d'une église », ajoute-t-il avec le sens du détail qui caractérisait le célèbre héros de Baker Street.

Ces déductions paraîtraient lumineuses si elles n'avaient pas été immédiatement contestées mardi par le spécialiste des échecs de l'Indépendant qui donne « une version alternative ».

Selon William Harston, la carte ne représente pas « une confession, mais un alibi ». La carte, « comme le suggèrent les initiales EEC (CEE) qui la surmontent, représente l'Europe occidentale, tracée grossièrement de mémoire ».

Les chiffres localisent Paris, Bruxelles, Vienne et Naples, ajoute le commentateur. Aussi, en retenant les mouvements des pièces à cette échelle, « c'est la police italienne qui devrait maintenant draguer les fonds de la mer Tyrrhénienne », indique M. Harston. Le spécialiste de l'Indépendant ajoute néanmoins avec ironie : « A moins que EoT (un des multiples signes qui parsement la carte) signifie 'A l'est de Tachkent' (East of Tashkent), auquel cas on devrait appeler le KGB ».

La traversée du golfe en kayak finit à Port-Menier

Les deux kayakistes nord-côtiers qui tentaient la traversée du golfe Saint-Laurent ont mis un point final à leur voyage à Port-Menier, Anticosti.

Daniel Deneault, de Sept-Îles, et Marc Blaquière, de Baie-Comeau, avaient lancé leur kayak en mer de Minganie, à Havre-Saint-Pierre, aux petites heures dimanche. Mardi, des sources anticostiennes avaient signalé leur présence à la pointe Nord de l'île du golfe Saint-Laurent.

Deneault et Blaquière sont entrés à Port-Menier sur le coup de 18 heures, hier.

Au total, les deux hommes auront pagayé pendant 16 heures. Ceci, en deux étapes d'une quarantaine de kilomètres. Tel quel, leur voyage écourté est néanmoins sans précédent.

De Port-Menier, peu après son arrivée, Daniel Deneault a indiqué au SOLEIL que son équipier et lui avaient d'un commun accord mis fin à l'expédition.

« La traversée de Port-Menier à Grande-Vallee, en Gaspésie, re-

présente le double de la distance Havre-Saint-Pierre—Anticosti ; il nous aurait fallu un bateau d'accompagnement pour être sécuritaires dans cette zone plutôt dangereuse ; notre radio n'a qu'une portée de cinq milles », a expliqué M. Deneault.

D'ores et déjà, les deux kayakistes pensent à l'éventualité d'une nouvelle tentative l'an prochain.

6/49
2-16-28-39-41-46
(complémentaire)
25
EXTRA
125659

LA QUOTIDIENNE
tirage du 25 juillet
9-8-5
0-1-2-5

★ LA BAIE ★

DORMEZ BIEN...

SUR UN SIMMONS!

40% DE RABAIS
DUO-SOMMEIL ÉLITE
BEAUTY REST DE SIMMONS

Il n'y a pas mieux pour votre dos! Grâce aux ressorts ensachés individuellement, votre corps est idéalement supporté, pour plus de confort. Le sommier aide à prolonger la durée de vie du matelas. Formats une place, deux places, grand lit ou très grand lit. Format très grand lit offert sur commande spéciale.
Ord. 1250 \$ à 2170 \$
Solde 749 \$ à 1299 \$ l'ens.

749 \$ UNE PLACE

OFFRE
SENSASS!
ÉDITION SPÉCIALE
DE SIMMONS

Tout un duo-sommeil! Avec un matelas à 312 ressorts, deux épaisseurs de mousse de première qualité, recouvrement en riche damas et un sommier assorti.
Une place, deux places ou grand lit.
379 \$ à 599 \$ l'ens.

379 \$ UNE PLACE

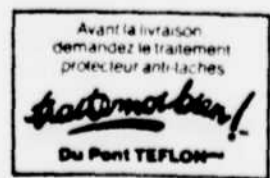
Les matelas et les sommiers peuvent être achetés séparément, aux prix de solde.
Duo-sommeil, rayon 510.

CADRE DE LIT RISROLLER

Une place, deux places ou grand lit. Ord. 64,99
Solde 32⁹⁹ ch.



En vigueur jusqu'au 4 août 1990



SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

la Baie
Compagnie de la Baie d'Hudson

Un mort dans une collision à St-Camille de Bellechasse

Une collision entre une camionnette et un camion-citerne a fait un mort, hier, à Saint-Camille de Bellechasse, en plus de répandre une importante quantité d'essence sur la chaussée, dont les effets sur l'environnement auraient pu être beaucoup plus graves.

par PASCAL LAPOINTE
LE SOLEIL

La victime, Mme Alice Boutet-Tétrault, 56 ans, de Longueuil, conduisait la camionnette de type Econoline. Elle a succombé à ses blessures à l'hôpital.

L'accident a eu lieu à 12 h 40, sur la route 281 à Saint-Camille, à une intersection en « T ». Le passager de l'Econoline, François Tétrault, n'a subi que des blessures mineures, de même que le conducteur du camion, Jean-Guy Fontaine.

À la suite de l'accident, le camion-citerne a laissé échapper environ 3000 litres d'essence, a déclaré M. Renaud Francoeur, porte-parole d'Urgence-Environnement Chaudière-Appalaches. Ce chiffre est de loin inférieur aux estimations alarmistes qui, au cours de la journée d'hier, parlaient de 20 000 litres d'essence.

Le déversement aurait toutefois pu avoir des conséquences environnementales assez graves, n'eût été d'une initiative inattendue de quelques habitants du secteur. Ceux-ci ont en effet eu le réflexe de déverser de la terre sur le bord de la route afin de contenir l'écoulement d'essence. Un geste, déclare M. Francoeur, qui a probablement empêché le polluant de se répandre jusqu'à un ruisseau proche.

Les équipes d'Urgence-Environnement dépêchées sur les lieux avaient récupéré, hier soir, 1600 litres de polluant. Un absorbant a été répandu pour la nuit, et une équipe de l'entreprise Sani-Mobile complètera le travail ce matin en récupérant le reste de l'essence et en nettoyant les lieux.

Deux maisons avaient été évacuées à titre préventif durant l'après-midi, mais leurs occupants ont pu les réintégrer quelques heures plus tard. La SQ avait également songé à fermer la route, mais s'est finalement contentée de placer le secteur sous surveillance pour la nuit.

Rue Sault-au-Matlot La ville poursuit le proprio de l'édifice délabré

La ville de Québec n'est pas restée les bras croisés dans l'affaire de l'édifice délabré de la rue Sault-au-Matlot, dont la non-rénovation fait le malheur du propriétaire du restaurant du même nom situé au rez-de-chaussée.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Selon Mme Michaëlle Thomas, agente d'information à l'hôtel de ville, les autorités municipales ont en effet déposé en juin dernier devant la cour municipale une poursuite contre le propriétaire de l'immeuble de quatre étages pour avoir refusé de réparer les fenêtres.

« C'est la voie normale et la ville ne peut aller plus loin tant que la cour n'a pas tranché », a indiqué Mme Thomas. Dans un cas comme celui-ci, il pourrait s'écouler encore « une couple de mois » avant qu'un verdict ne soit prononcé.

Elle a rappelé que la ville était intervenue une première fois des mois de septembre dernier pour inviter le propriétaire, qu'elle n'a pas nommé, à procéder à la réparation des fenêtres. « Le problème, a souligné Mme Thomas, c'est qu'à ce moment-là il y avait plusieurs propriétaires dans le décor et qu'ils étaient même en chicane au sujet de l'édifice ».

Deux autres permis de rénovation devaient être émis en janvier et en avril, mais ce fut également en vain, même si le litige entre propriétaires était déjà réglé. De guerre lasse, la ville décida, deux mois plus tard, d'entamer une poursuite en cour municipale.

Rappelons que le restaurateur, M. Michel Malouin, dont les activités sont passablement ralenties par l'état déplorable de l'immeuble et surtout par les infiltrations d'eau, avait dénoncé, mardi, l'inertie du gouvernement municipal dans ce dossier. Il avait également profité du passage d'un agent du service des incendies de la ville pour décliner toute responsabilité en cas d'incendie, comme cela est arrivé dans la nuit de vendredi dernier à trois édifices désaffectés de la côte d'Abraham.

Gaspésie: forte baisse du tourisme

L'industrie touristique en Gaspésie tire sérieusement de la patte. De l'avis de la directrice générale de l'Association touristique de la Gaspésie, Louise Nadeau, l'affluence touristique est en baisse de 11 à 15 % cette année en comparaison à l'an dernier dans la région. Certains commerçants, pendant ce temps, parlent de chute de leur chiffre d'affaires variant de 20 à 30 %.



Les jeunes squatters pouvaient assez facilement grimper sur la « mezzanine » qui surplombe le dernier étage du stationnement, comme l'indique le gérant, M. Denis Mercier.

La police vide un autre refuge de squatters

Pour la deuxième fois depuis le début de la semaine, les policiers de Québec ont délogé des squatters d'un de leurs repères. Cette fois-ci, ils avaient établi leur nid au dernier étage du stationnement de la place d'Youville, dans une mezzanine où passent des conduits d'aération.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Sept skins, dont six mineurs, ont été interpellés au début de la nuit d'hier. Parmi eux, deux avaient déjà été arrêtés lors de la première opération, lundi matin, dans l'édifice de l'ancien arsenal. L'entree de ce hangar désaffecté servait de refuge de nuit aux jeunes squatters. Une douzaine d'adolescents, dont 10 d'âge mineur, avaient alors été arrêtés, puis confiés à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Un sort identique attend ceux qui ont été délogés du stationnement hier. Deux d'entre eux ont été retournés chez leurs parents mais quatre autres ont été remis à la DPJ, souvent en raison de difficultés familiales. La personne majeure a été accusée de flânerie; elle a été condamnée à une amende qu'elle n'a pas pu payer, et elle passera donc quelques jours derrière les barreaux. Les skins interceptés étaient originaires de Montréal, de la rive sud, et de Québec.

Les jeunes ont pénétré dans le stationnement par l'entrée des voitures, sous les

yeux de l'employé au guichet, qui a décidé d'alerter les policiers. Ceux-ci sont montés jusqu'à la mezzanine au sixième étage et ont aperçu un des squatters. Ils leur ont ordonné de descendre, ce qui s'est passé dans l'ordre, tout comme lors de la première opération de lundi. L'endroit, entièrement bétonné, n'a pas été endommagé, et aucun graffiti n'orne les murs. Au moment de leur arrestation, les adolescents étaient assis et parlaient simplement.

Selon le gérant du stationnement, Denis Mercier, ce n'est pas la première fois que les squatters se font déloger de cet endroit. « Mais on les voit plus souvent l'hiver, où ils peuvent passer la nuit à la chaleur, du moins un peu plus qu'à l'extérieur. » Selon lui, les jeunes skins ont découvert l'endroit il y a environ un an et demi. Et ils ne sont pas les seuls à fréquenter la « terrasse du stationnement »: des itinérants plus âgés le font également.

« Évidemment, il faut savoir comment monter ici », ajoute-t-il. L'information s'est visiblement répandue dans le milieu, et les responsables du stationnement posent d'ici peu, affirme M. Mercier, des grillages qui atteindront le plafond, afin de rendre le passage impossible. Les grillages sont déjà sur le plancher, d'ailleurs, n'attendant que d'être installés.

Par ailleurs, un système plus sophistiqué de surveillance électronique est en voie d'installation. Quelque 35 caméras et 130 tubes d'écoute seront reliés à un ordinateur qui décelera les présences suspectes et avertira le gardien.

Un phénomène de quelques années

Ce phénomène de jeunes qui semblent être tapis un peu partout dans le secteur de la rue Saint-Jean n'est pas nouveau, selon le porte-parole de la sûreté municipale, l'agent Gaetan Labbé et le sergent André Tremblay. Les deux squats mis au jour cette semaine avaient déjà été vidés plusieurs fois auparavant. « Et il y a déjà eu des expulsions par les années passées », a ajouté Gaetan Labbé.

Il semble cependant que les événements qui se sont enchaînés depuis l'incendie de la côte d'Abraham aient incité les gens à porter plainte au sujet des squatters. Le sergent Tremblay soutient que les policiers n'ont, en soi, aucune raison d'harceler les jeunes skins, comme ceux-ci l'affirment. « Mais la police doit intervenir quand il y a des plaintes. »

par FREDÉRIC TREMBLAY
LE SOLEIL

« On est en train de couler une industrie (touristique) en voulant en sauver une autre (les pêches) », lance Louise Nadeau, manifestement excédée par la pénible tournure des événements. Elle estime que les barrages routiers dressés par les pêcheurs ont constitué « la cerise sur le sundae » d'une saison touristique qui s'annonçait déjà plus difficile en raison de l'humeur incertaine de l'économie.

Le mauvais temps qui a sévi ces derniers jours en Gaspésie n'a contribué qu'à accentuer le problème, a ajouté Mme Nadeau, qui a l'impression de vivre « un été pour le moins bizarre. Tous les éléments se conjuguent contre nous », confie-t-elle.

« On a demandé aux députés de régler le problème des pêcheurs rapidement, parce que le tourisme va manger la claqué », a déclaré Mme Nadeau, expliquant que la menace que soient élevés de nouveaux barrages routiers par les pêcheurs fait fuir bon nombre de touristes. « Il va falloir que ça se règle une fois pour toutes », a-t-elle affirmé.

En chute libre

Les affaires ont été bien mauvaises jusqu'à maintenant cet été pour le plus important propriétaire d'établissements hôteliers de Percé, Jean-François Gagné. « On enregistre une baisse de 20 à 30 % de notre chiffre d'affaires par rapport à l'an passé », a-t-il révélé. Il ne croit pas qu'il pourra « sauver » sa saison même si les prochaines semaines devaient être meilleures. « Quand tu manques ton mois de juin au complet et que tes deux premières semaines de juillet vont mal, il n'y a plus grand-chose à faire », a-t-il opiné.

M. Gagné, qui possède les hôtels Bonaventure sur Mer, Côte Surprise et Au Pic de l'Aurore — un total de 160 unités de logements —, considère qu'il s'agit de sa pire année depuis qu'il s'est lancé dans les affaires à Percé, il y a huit ans. Il embauche 55 travailleurs et prévoit être obligé d'en mettre à pied plusieurs prématurément cet été.

Roland Massé, qui détient sept boutiques de souvenirs en Gaspésie, dont six à Percé, vit une situation tout aussi ardue que M. Gagné. Il accuse également des pertes de revenus allant jusqu'à 30 % comparativement à l'an dernier. « Ça a commencé avec l'histoire du lac Meech. Ça fait fuir les touristes des provinces maritimes et des États-Unis. Après, ça a été la température et maintenant, c'est le blocage de routes. Ça crée un climat d'incertitude et de peur vis-à-vis des touristes qui mettent la Gaspésie de côté », analyse-t-il.

« Les gens, en bloquant les routes, n'ont pas pensé très en avant. C'est la pire des choses qu'on pouvait faire. Selon moi, ça va se repercuter plusieurs années à venir », évalue-t-il, pessimiste.

M. Massé emploie 75 travailleurs. Il juge qu'il devra en licencier plusieurs dès la première semaine d'août, alors que ces licenciements saisonniers ne débutaient normalement qu'à la mi-août.

Le propriétaire du motel-hôtel A la Brunante, de Sainte-Anne-de-Monts, Roland Richard, affirme, pour sa part, qu'il parvient à tirer son épingle du jeu, même s'il admet d'emblée qu'il y a beaucoup moins de touristes en Gaspésie cet été. Il n'y va d'ailleurs pas de main morte dans ses estimations. « Il y a la moitié moins de touristes que l'année passée », croit-il. Il précise que s'il réussit à échapper à la tourmente, ce n'est pas le cas de certains de ses concurrents pour qui « c'est terriblement dur ».

M. Richard constate aussi, contrairement aux années passées où le nombre de chambres disponibles ne suffisait pas à rencontrer la demande, que les touristes négocient beaucoup le prix de leur hébergement. « Après les vacances de la construction, ça va négocier encore plus fort », prédit-il.

L'industrie touristique en Gaspésie, qui génère chaque année des retombées économiques directes et indirectes évaluées à 68 millions \$, est le plus important employeur de la région, et cela, même si la saison ne dure tout au plus qu'une dizaine de semaines.

Zone tampon de Lauralco

Le recours au décret écarté pour le moment

DESCHAMBAULT — Les municipalités de Deschambault et de Portneuf-Station ont l'intention de représenter le projet de loi privé sur l'expropriation de la zone tampon de Lauralco et n'envisagent le recours à un décret que comme une solution de dernier recours.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

C'est ce que LE SOLEIL a appris de la part des maires de Deschambault, Jacques Bouillé, et de Portneuf-Station, Jean-Louis Marcotte.

Le projet de loi avait été bloqué en commission parlementaire juste avant la fin de la session par les députés de l'Opposition qui s'étaient rendus aux arguments des futurs expropriés et de l'Union des producteurs agricoles (UPA) qui l'avaient qualifiée « de loi spéciale aux pouvoirs exorbitants ». Récemment, le député de Portneuf et ministre de l'Agriculture, Michel Pagé, avait évoqué que le gouvernement envisageait de recourir à un décret afin d'exproprier les 42 propriétaires de la zone tampon de 1106 acres de Lauralco. Sinon, le gouvernement pourrait convoquer à nouveau la commission parlementaire des le mois d'août.

De leur côté, les procureurs de la compagnie et des municipalités invoquaient « l'urgence et la nécessité » et expliquaient que le but du projet de loi est de permettre aux futurs expropriés de devenir locataires de leurs propriétés et de continuer à habiter leurs maisons, ce que ne permet pas la loi actuelle sur l'expropriation dans le cas de projets industriels.

Mais il ne semble plus y

avoir autant d'urgence pour les maires de Deschambault et Portneuf-Station qui disent pouvoir attendre jusqu'à l'automne pour présenter à nouveau le projet de loi. La semaine dernière, en compagnie des représentants de Lauralco, ils ont rencontré les futurs expropriés et cette réunion se veut l'annonce d'une négociation. Une lettre a de plus été adressée à chacun de ces derniers. Elle rappelle les objectifs du projet de loi, souligne que les terres demeureront sous la juridiction de la Commission de protection du territoire agricole et que les expropriés auront à transiger avec leurs municipalités respectives et non avec Lauralco.

Le porte-parole des futurs expropriés, Paul Guy, a qualifié « d'encourageant et de positif » ces premières démarches de négociation mais estime qu'il faudra offrir plus que 275 \$ l'arpent pour le fond de terre, ce qui représente environ 710 de cent du pied carré. Le prix plancher de l'UPA se situe à 500 \$.

Les futurs expropriés doivent se réunir demain dans le but de déterminer leur position face à cette ouverture des municipalités et de la compagnie.

Des règlements d'emprunts totalisant 3 750 000 \$ ont été passés par les deux municipalités dans le but de prévoir l'expropriation du parc industriel et de sa zone tampon qui représentent une surface de 2730 acres.

33 montgolfières attendues pour Festivent du 1er au 5 août

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — Festivent 1990, le 8e festival de l'activité aérienne organisé à Saint-Jean-Chrysostome, sera le divertissement privilégié dans la région de Québec, du 1er au 5 août. La popularité de cette fête familiale a de grosses chances de croître encore avec l'ajout d'un volet culturel et la participation attendue de 33 propriétaires de montgolfières.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

Hélène Turcotte, porte-parole du comité organisateur qui préside actuellement Nicole Olivier-Couture, a fait état au SOLEIL, hier, du dynamisme qui anime les quelque 150 travailleurs bénévoles. Plusieurs nouveautés sont inscrites au programme dans le but d'accroître la fréquentation qui avait été de 125 000 personnes au parc Champigny, l'an dernier. C'est tout un défi puisqu'il faut miser sur le beau temps.

Ce sera le plus grand rendez-vous de montgolfières de toute l'histoire de ce festival qui demeure unique dans l'Est du Québec. Ces gros ballons multicolores viendront de diverses régions canadiennes et quelques-uns des États-Unis. Si le vent n'est pas trop fort, il y aura des vols quotidiens, à 6 h et à 18 h, à compter de mercredi soir. Des nacelles retenues au sol permettront au public de faire l'essai de vols captifs. Des compétitions d'habileté permettront en outre à décerner la coupe du circuit provincial et la coupe de Festivent 90.

L'inauguration est prévue pour

le 2 août, 18 h, avec des vols libres et captifs et une pièce de théâtre qui sera jouée par les élèves du collège de Champigny. Quarante parachutistes exécuteront quotidiennement des sauts de 13 000 pieds. Samedi et dimanche s'ajouteront des ateliers de fabrication et des compétitions de cerfs-volants. Le samedi 4 août, à 19 h 30, des chars allégoriques partiront de la rue des Champs pour défiler notamment dans la rue Commerciale et le chemin Vanier pour ensuite s'arrêter dans la rue de la Prairie Est.

L'accès au parc Champigny, rue Commerciale, reste gratuit. Des frais minimes seront exigés pour les repas servis sous le chapiteau et pour des activités à caractère socio-culturel. L'animation sera continue les deux dernières journées, incluant des jeux variés, exposition canine, danse et spectacles sous la tente.

Le budget de Festivent 90 est de 300 000 \$ dont 50 000 \$ proviennent de la ville sous forme d'aide financière et technique.

Les personnes désirant plus de renseignements sur le programme peuvent communiquer par téléphone au 839-0285.

Les esprits s'échauffent au Cooprix de Rimouski

Le torchon brûle entre la Coopérative d'alimentation IGA de Rimouski et ses 140 employés, en lock-out depuis le 11 mai. Pour la seconde fois en deux jours, la police de Rimouski est intervenue hier soir pour faire évacuer le mail Coop-IGA du boulevard René-Lepage, occupé par une cinquantaine d'employés.

par JEAN-SIMON GAGNE
LE SOLEIL

Le ton avait déjà monté d'un cran, ces dernières semaines, après que plusieurs gestes d'intimidation eurent été commis au domicile de M. Guy Viel, le président de la coopérative. Des oeufs ont été lancés sur sa résidence, du fumier a été répandu sur sa voiture et sa famille aurait été harcelée au téléphone.

« C'est comme un hold-up, s'exclame le président de la coopérative, ils viennent chez moi tous les jours, ils me menacent. » Ulcéré, M. Viel met en cause de jeunes employés, « qui reçoivent plus d'argent avec le fonds de grève du syndicat qu'en travaillant dans nos magasins ».

Le président du syndicat des employés de la coopérative (CSN), M. Denis Pinault, rejette les accusations de M. Viel. « Il s'agit d'actes isolés, commis

par des employés exaspérés. Le conflit dure depuis 12 semaines, nous ne pouvons pas contrôler nos membres à long terme de journée », explique-t-il.

Malgré les propos aigres-doux échangés par les deux parties, tous les ponts ne sont pas rompus. Une nouvelle rencontre de négociation devrait avoir lieu au début de la semaine prochaine. Du côté syndical, on s'applique à dédramatiser la situation. « La dernière proposition patronale constituait un pas dans la bonne direction », affirme M. Pinault. « Des deux côtés, il reste de la marge de manoeuvre. Nous ne sommes plus loin d'une entente », conclut-il.

Le conflit de travail paralyse les deux magasins d'alimentation et le dépanneur administrés par la Coop-IGA dans la ville de Rimouski. L'occupation du mail du boulevard René-Lepage par les syndiqués a débuté mardi matin. La police les en a délogés en soirée.

Le procès de Chouaiby aux assises d'automne

À la suite de l'enquête préliminaire tenue hier au palais de justice de Québec, Abderrahman Chouaiby, accusé du meurtre de Johanne Renaud, subira son procès au terme des prochaines assises qui débiteront le 5 novembre.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Il n'est pas permis de relater les propos des trois témoins entendus à l'enquête préliminaire, le juge Pierre Verdon ayant émis une ordonnance de non-publication.

Chouaiby est un jeune Marocain de 21 ans. Depuis huit mois il demeurait avec Johanne Renaud âgée de 19 ans. C'est à la suite d'une discussion survenue le 25 mai dernier que le jeune homme aurait étranglé sa compagne. Selon les témoignages entendus lors de la comparution à la fin de mai, Chouaiby serait entré en colère après avoir appris les projets de rupture de sa conjointe.

La famille d'Abderrahman habite également la région de Québec. D'ailleurs, c'est d'abord à ses parents que s'est confié le jeune homme et ce sont eux qui ont alerté la police de Charlesbourg, endroit où demeurait le couple depuis deux mois.

Abderrahman est aussi accusé de vol à l'étalage, survenu en décembre. Outre ce méfait mineur, il ne possédait aucun antécédent judiciaire. Il est au pays depuis deux ans et demi et au moment du drame il travaillait dans un restaurant.

En Bref

■ Chasse à l'homme

CHÂTEAU-RICHER — Quatre mineurs accusés de vol de voiture ont fait l'objet d'une chasse à l'homme hier dans la région de Château-Richer. Deux chiens pisteurs et un hélicoptère de la SQ ont été appelés en renfort. Les recherches n'avaient encore donné aucun résultat hier soir et ont été interrompues pour la nuit.

■ Fuyard identifié

SAINT-LAMBERT — L'individu appréhendé mardi par la SQ dans la région de Saint-Lambert de Lévis à la suite d'une autre chasse à l'homme, a comparu hier au palais de justice de Québec. Michel Pigeon, originaire de Saint-Eustache, est accusé de vol et recel d'automobile, et d'introduction avec effraction dans une résidence. Il a été renvoyé en cellule hier soir en attendant une décision du juge à son sujet. Quant à son complice, qui avait réussi à échapper aux policiers mardi, il n'a toujours pas été retracé.

■ Voitures dans le bassin Louise

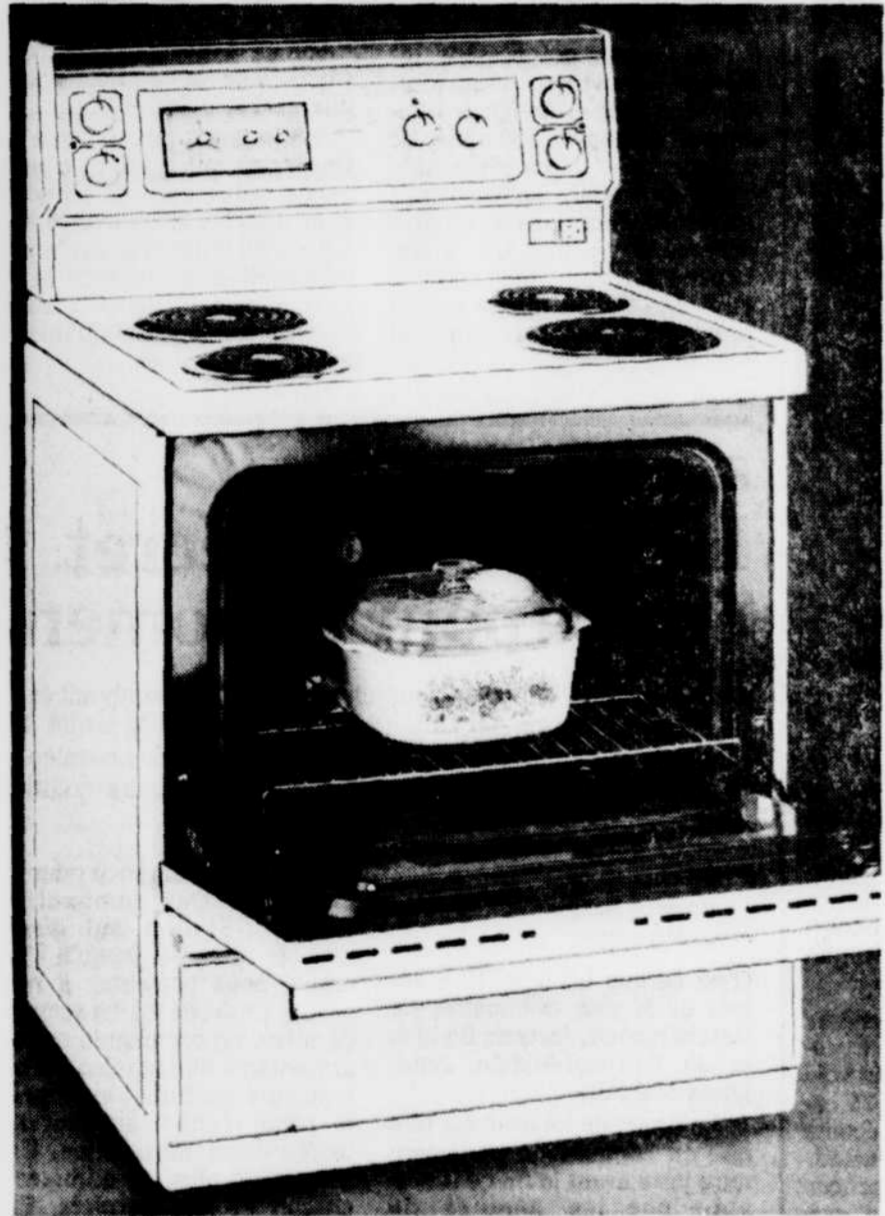
QUÉBEC — Les plongeurs de la SQ ont repêché hier en fin d'après-midi une voiture qu'un témoin avait vu plonger vers 12 h 35 dans le bassin Louise, à l'extrémité du quai 26 sud. Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un suicide. Un courant de trois à quatre noeuds, une profondeur de 65 pieds et une visibilité pratiquement nulle dans ce secteur du fleuve et à cette profondeur, ont causé quelques difficultés aux deux plongeurs, qui ont de surcroît localisé une autre voiture au fond du fleuve, sans occupant celle-ci.

■ Incendie

SAINTE-FOY — Un incendie a causé des dommages évalués à 50 000 \$ hier matin à une résidence de Sainte-Foy, située à l'angle des rues Desrosiers et d'Amours. Le feu, qui a pris naissance dans la cuisine, serait attribuable à une défectuosité du système électrique. Les 16 pompiers mobilisés sur les lieux ont mis une vingtaine de minutes avant de maîtriser les flammes. Personne ne se trouvait à l'intérieur de la maison lorsque l'incendie s'est déclaré.

êtes-vous acheteur?

HOTPOINT



... d'un étonnant duo Hotpoint à prix budget!

CUISINIÈRE AU STYLE EUROPÉEN

d'allure moderne avec son horloge et sa minuterie intégrées, son four à nettoyage facile, son tableau de contrôle émaillé cuit et ses lignes distinctives. De qualité supérieure, elle complètera à merveille le réfrigérateur.

LES 2 POUR

1 299⁹⁰

ATTRAYANT RÉFRIGÉRATEUR

de 14,9 pieds cubes, offrant une présentation intérieure de luxe comme en font foi les tablettes au fini émaillé et l'originale disposition des balconnets dans la porte. Il comprend également de nombreux compartiments pour les fruits, les légumes, les viandes et les produits laitiers. Disponible avec porte gauche ou porte droite.

RÉGLEZ LE SOLDE EN

NOVEMBRE '90*
SANS INTÉRÊT - AUCUNS FRAIS

DécoMeuble
Leon

LIVRAISON GRATUITE
SERVICE APRÈS-VENTE
683-3471 et 1-800-463-7215

*CONDITIONS GÉNÉRALES: Sujet à l'approbation du service du crédit. Ces conditions sont valables avec tout achat d'un minimum de 400 \$. Requis à l'achat, un dépôt de 10% ainsi que le paiement de la taxe de vente si applicable. Effectuez le paiement entier du solde de votre achat, le 9 novembre 1990.

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI ET MERCREDI 9h À 17h30, JEUDI ET VENDREDI, 9h À 21h, SAMEDI 9h À 17h.

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

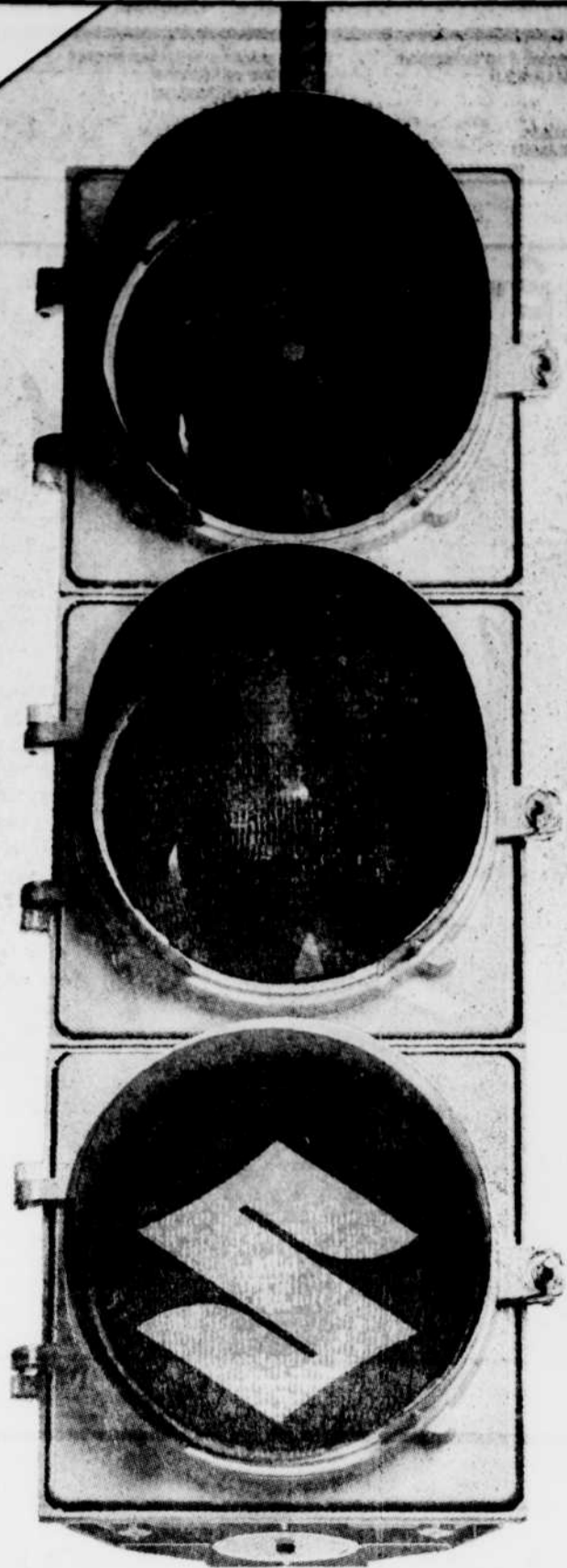
SAINTE-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Quincellerie Nap. Boily
667-7851

LÉVIS-LAUZON
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606

JUSQU'AU
31 JUILLET!



AU FEU VERT, FONCEZ CHEZ SUZUKI ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À 1 000 \$!

C'est le Super Solde FEU VERT!
Votre concessionnaire * Suzuki vous fera
économiser jusqu'à 1 000 \$ sur les quelques
Swift, Sidekick ou Samurai
1990 encore en inventaire.

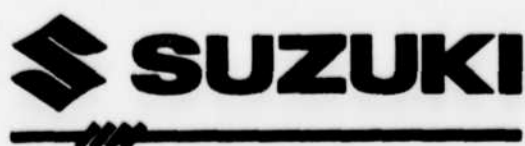
Pourquoi attendre?
C'est l'occasion rêvée de vous offrir
la qualité japonaise des Suzuki
traction avant et 4x4.

C'est aussi notre façon de vous dire:
MERCI, QUÉBEC!
Grâce à vous, Suzuki est une des marques
qui progresse le plus rapidement au Québec.



SUZUKI SWIFT BERLINE 4 PORTES SUZUKI SIDEKICK JLX SUZUKI SWIFT GT

Les modèles illustrés sont offerts
avec garantie complète de 3 ans/80 000 kilomètres
sans frais additionnels.



Super Solde Feu Vert!

* OFFRE VALIDE SEULEMENT AUX CONCESSIONNAIRES PARTICIPANTS

L'avocat de Cogger accuse la GRC de manigancer

OTTAWA (PC) — L'avocat du sénateur Michel Cogger a accusé la GRC, hier, de recourir à des méthodes d'enquête discutables dans le cas de son client.

C'est ainsi, a révélé Me Bruno Pateras dans une interview téléphonique de Montréal, que la GRC a tenté, le mois dernier, de se procurer des renseignements confidentiels de Revenu Canada concernant M. Cogger.

Dans une lettre adressée au commissaire Norman Inkster, cette semaine, Me Pateras a souligné « qu'il existe des raisons de croire que la conduite de vos représentants est entachée de graves irrégularités ».

L'avocat a demandé que l'affaire soit soumise à M. René Marin, un ancien juge de l'Ontario déjà nommé par le commissaire Inkster pour enquêter sur des allégations contre la GRC.

Me Pateras voudrait de plus que le Solliciteur général Pierre Cadieux donne l'ordre à M. Marin de conduire son enquête en public.

Cette enquête est actuellement suspendue, à la suite d'une contestation de la chaîne Southam News, qui voudrait également que les audiences soient publiques.

Pots-de-vin

Dans les déclarations assermentées qu'ils ont soumises au tribunal pour obtenir des mandats de perquisition, en mai, les policiers de la GRC ont dit soupçonner le sénateur Cogger d'avoir accepté plus de 200 000 \$ de compagnies et de particuliers, depuis sa nomination au Sénat en 1986, pour exercer des pressions sur le gouvernement dans le but d'obtenir des subventions pour ces compagnies.

Aucune accusation, cependant, n'a encore été portée.

La commission Marin, de son côté, poursuit toujours son enquête sur deux incidents rapportés par le sénateur Cogger et l'avocat Pateras.

Les deux hommes soutiennent que la GRC a tendu un piège à M. Cogger, afin d'essayer de le relier à un réseau de blanchiment de l'argent, à Vancouver.

L'Ontario n'ira pas en appel contre Doug Small

TORONTO (PC) — Le Procureur général de l'Ontario, Me Ian Scott, croit qu'il serait injuste de porter en appel la décision d'un juge d'arrêter les procédures contre le journaliste Doug Small et deux autres personnes, accusés à la suite de la fuite du budget fédéral d'avril 1989.

« L'affaire a été étudiée à fond par le juge, a déclaré M. Scott hier, et il indique clairement qu'il ne serait pas juste de continuer les procédures. »

« Nous croyons que les commentaires du juge justifient la conclusion de ne pas interjeter appel. »

En rendant son jugement, le 16 juillet dernier, le juge James Fontana, de la cour provinciale, a signalé un abus de procédure de la part des policiers de la GRC, mais n'a trouvé la preuve d'aucune ingérence politique.

Small, du réseau de télévision Global, est accusé de possession d'un bien volé d'une valeur de moins de 1000 \$, de même que John Appleby, un ex-commis du ministère de la Défense, et Norman Bélisle, un employé d'une compagnie de recyclage.

Selon le juge Fontana, les accusations n'auraient jamais dû être portées, puisque l'information ne peut pas être considérée comme un bien qui peut être volé.

La preuve a démontré que Bélisle a trouvé le résumé du budget dans une poubelle sur les lieux de son travail et l'a remis au fils d'Appleby. Lui-même l'a montré à son père, qui en a parlé à Small, qui l'a rendu public avant le ministre des Finances Michael Wilson.

M. Scott a dit partager l'opinion du juge Fontana qu'aucun vol n'a eu lieu, puisqu'il s'agissait d'information.



Pierre
CHAMPAGNE

Le blanc et le jaune

Si Henri Beyle dit Stendhal a su se distinguer en publiant *Le Rouge et le Noir*, en 1830, le ministre des Transports du Québec se distingue, quant à lui, avec *Le Blanc et le Jaune*. Non, ce n'est pas un roman. Il y a beaucoup de poètes chez les fonctionnaires mais ils ne publient pas de romans. Le blanc et le jaune c'est la couleur des lignes sur la chaussée. Il y en a des blanches; puis il y en a des jaunes. Le problème c'est de deviner à quoi peuvent bien servir les blanches et à quoi peuvent bien servir les jaunes. Pour comprendre l'affaire parfaitement, il faut un doctorat en graphisme de l'université Laval.

Durant mes vacances, je suis allé faire un petit tour dans Charlevoix. Quel beau pays! On ne l'écrira jamais assez. La géographie accidentée de Charlevoix offre donc aux automobilistes qui circulent sur les routes de cette région... beaucoup de côtes et de courbes. Et beaucoup de lignes blanches et de lignes jaunes.

À un moment donné, je circulais à l'extrême droite de la chaussée, en montant une côte. J'avais, sur ma droite, une ligne blanche continue qui indiquait, sans aucun doute, la fin de l'asphaltage. Immédiatement sur ma gauche, il y avait une autre ligne blanche continue qui était doublée, par la gauche, d'une ligne blanche intermittente. Un peu plus loin, toujours à gauche, un double ligne jaune continue séparait la chaussée. Enfin, à l'extrême gauche, une ligne blanche continue indiquait la fin du revêtement bitumineux. Comprendo?

Un peu plus loin, tout était changé, sauf les deux lignes blanches continues de l'extrême gauche et de l'extrême droite. Les lignes pointillées, intermittentes ou continues jaunes et blanches s'amusaient comme des petites folles à embrouiller le conducteur prudent que je suis.

J'ai finalement compris que les lignes jaunes étaient prioritaires aux lignes blanches. Mais avant, lorsque j'ai appris à conduire, il n'y avait que des lignes blanches dans le milieu du chemin. Et c'est encore comme cela à Québec. Dans le milieu du chemin, les lignes sont blanches. En tout cas, c'est compliqué et ce n'est pas le ministère des Transports qui nous aide à nous y retrouver.

Une bonne petite campagne de publicité, peut-être, aiderait tout le monde à comprendre ces nouvelles normes. Et une politique identique partout serait appréciée. Si on décide de remplacer les lignes blanches par des lignes jaunes, qu'on nous le dise et que tout le monde fasse pareil. Dans le cas contraire, c'est le bordel... comme aujourd'hui.

Pur à 250 %

Lorsque Roland Drolet de la rue Marie-de-l'Incarnation m'a fait savoir qu'il vendait un pur concentré d'aloès à 250 %... j'ai jeté le communiqué à la poubelle. On ne peut quand même pas être plus catholique que le pape, ni être plus pur qu'à 100 %. Même l'or le plus pur ne l'est qu'à 99,999 %. Je me suis dit : voilà un chevalier de l'industrie qui me prend pour une valise. Communiqué : poubelle.

C'est au dernier Salon de la femme que M. Drolet a lancé son produit dans un contenant atomiseur de 120 ml. Il s'agit d'un liquide de couleur ambre qui pénètre rapidement la peau sans laisser de traces grassieuses ou huileuses. C'est bon pour les peaux sèches, les coups de soleil, les brûlures mineures, etc. Ce liquide vient d'une plante, l'Aloe Vera, bien connue depuis des millénaires dans les pays méditerranéens pour ses vertus curatives.

Bref, si j'y reviens c'est parce qu'on m'a expliqué comment un produit pouvait être pur à 250 %. C'est comme si on disait que le sirop d'érable était une sève d'érable pure à 500 % par exemple. La sève de cette plante a été concentrée, comme on le fait avec la sève de l'érable en la faisant bouillir pendant des heures. Comprendo? Si signor!

Cependant, bien que l'on ne connaisse pas d'effets secondaires indésirables à l'aloès, il est recommandé aux personnes souffrant d'allergies cutanées associées aux plantes de ne pas utiliser ce produit. Quant à la pureté à 250 % ça peut toujours s'expliquer mais je trouve que c'est un peu tiré par les cheveux.

Brigitte à Fabien à Fridolin...

Connaissez-vous Brigitte à Fabien à Fridolin à Napoléon à Léger à Tomiche? C'est **Brigitte Roy**, la fille de **Fabien Roy** (lui-même). Elle est relationniste pour Pomerleau. Dans la Beauce, pour différencier une famille de l'autre, c'est par les prénoms que l'on remonte le temps. Comme Brigitte à Fabien à Fridolin... etc. Et surtout ne pas mettre de virgule à nulle part. Il faut remonter les ancêtres d'un seul souffle.

Dans mon cas, puisque les Champagne viennent aussi de la Beauce, on me reconnaît parce que je suis Pierre à Nazaire à Joseph à Pierre à Bonhomme.

Bref, la Brigitte voulait m'annoncer que dans le cadre du premier tournoi de golf Invitation Pomerleau, **Hervé Pomerleau** avait pu remettre la somme de 30 000 \$ aux responsables du Centre d'interprétation pour enfants de la Beauce.

Mieux encore, étant donné l'importance de ce projet, son impact culturel et touristique, M. Pomerleau a déclaré que, l'an prochain, les profits du deuxième tournoi de golf Invitation Pomerleau seront à nouveau remis au Centre d'interprétation pour enfants.

P.S. Je n'ai pas pu publier la photo, Brigitte à Fabien, parce qu'elle n'était pas assez bonne.

Les Diabétiques de Québec

Dan Bureau est le nouveau président de *Les Diabétiques de Québec*. Il succède à **Jacques MacDonald**, président sortant. Il sera secondé par **Norman Bouchard**, vice-président; **Monique Marchand**, vice-présidente; **Alain Gariépy**, trésorier; et **Justin Pelletier**, secrétaire. Par ailleurs, *Les Diabétiques de Québec* ont remis 29 200 \$ à six organismes dont cinq de la région, à l'occasion de leur assemblée annuelle qui clôturait les activités de la saison 1989-90.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du lundi au jeudi, au numéro 647-3394.

ÉDITORIAL

La guerre des mots

L'inflation verbale continue, chez les autochtones qui maintiennent le siège autour de Montréal depuis plus de deux semaines. Les mots ne font pas de morts mais attisent dangereusement les feux.

En dramatisant une situation qui l'est déjà suffisamment, les porte-parole amérindiens jettent du discrédit sur leur cause, pour laquelle bon nombre de gens éprouvent pourtant une certaine sympathie.

L'à-propos de la montée de la Sûreté du Québec contre une barricade dressée depuis des semaines par les Mohawks pour bloquer un projet d'expansion de club de golf à Oka n'a pas fait l'unanimité chez les Québécois, surtout après la mort du policier Lemay.

Mais quand, dès les premières heures, la porte-parole Ellen Gabriel a parlé des femmes et des enfants mis en danger par l'intervention policière au barrage, le doute s'est installé. Qu'auraient fait au front ces femmes et ces enfants ? L'arrivée de la SQ était connue, son intervention prévisible. On ne met donc pas les non-guerriers à l'abri devant le danger ? Et qui portait des armes ?

Du côté des Blancs instruits par la crise d'Akwesasne, l'information a filtré que les Warriors étaient des criminels, des terroristes, des commandos d'intervention. Et devant les armes, les sympathisants qui avaient trouvé habile le blocage du pont Mercier se sont inquiétés.

Lorsqu'après l'interruption des négociations les autochtones ont commencé à parler d'apartheid, de génocide et de recours aux Nations unies, le charriage est devenu trop gros pour qu'on continue de l'avalier.

Rien n'excuse les demi-vérités. Le génocide ne se produit pas là où on le dénonce maintenant : c'est la destruction méthodique d'une ethnie, l'extermination d'un groupe important de personnes en peu de temps.

Si dans plusieurs villages amérindiens du Canada, les conditions de vie sont parfois difficiles, si dans certaines villes du pays, vagabonder quand on a le type indien fait de vous un gibier de potence, la situation est bien différente dans les bourgades de la région de Montréal. Et puis, les Amérindiens ne sont pas les seuls à souffrir des inégalités sociales dans notre société.

En faisant appel aux instances internationales, les Premières nations ridiculisent leur cause devant les Canadiens et sement la confusion à l'étranger ou l'on en est encore aux plumes, aux fourrures et aux teepees. Tout comme la Commission des droits de la personne quand elle se contente d'une version des faits.

Le drame, pour Québécois et Canadiens, c'est de réaliser que gouvernements et institutions ne sont absolument pas préparés à affronter adéquatement situations d'urgence ou crises sociales importantes.

Que la SQ ait pu, malgré l'avis contraire d'un ministre au courant du dossier, donner l'assaut — même avec des gaz lacrymogènes — contre les barricades à Oka reste incompréhensible aux citoyens qui ont tendance à faire confiance aux autorités élues.

L'obligation de faire respecter une injonction ne justifiait pas le risque de plonger la province dans un mauvais western. Les forces de sécurité connaissaient bien la situation depuis la guerre des casinos à Akwasasne ou il y a eu des morts. Elles devront donc s'expliquer.

Ceux qui appellent une intervention en force contre les barrages se font du cinéma. La guerre des nerfs révèle des aspects insoupçonnés de ce conflit que seule une négociation sereine pourra régler. Il faut désormais peser ses mots : la balle est chez les Amérindiens.

Le Québec a raison de rester discret : lui seul a pu et voulu négocier en traversant, témérairement, les barricades. L'autre clan doit le comprendre et doser ses exigences de réalisme. Le cul-de-sac actuel ne peut mener qu'au drame : nul n'y gagnera, surtout pas l'Indien.

MARTINE R. CORRIVAUULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Editeur adjoint et rédacteur en chef

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président et trésorier

CHARLES-A. POULIN

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS

L'ÉTAU D'INTÉRÊT



BERTHIO

Reprise

Témoignage

Le prix du colonialisme... à Oka

par Monique RAIZENNE-PELLETIER

Presque 300 ans déjà ! C'était l'assaut le 29 février 1704 sur Deerfield Mass. Par Hertel de Rouville avec ses 200 *Canadiens et Indiens*. Peu importe la raison de cette attaque. Ce que je tiens à souligner, c'est que deux enfants d'origine anglo-américaine en firent les frais.

Leurs parents furent tués et on ramena les deux enfants à Oka : Josiah Riseing avait 12 ans. Il fut baptisé par les indiens : Shoentakouanni « *On lui a ôté son bien* », baptisé aussi par les sulpiciens : Ignace (Riseing) Raizenne.

Abigail Nims, elle, avait quatre ans ; baptisée à la fois par les indiens Touatougouach « *Elle retire de l'eau* » et par le père Mariel, sulpicien d'Oka, le 15e jour de juin 1704, on lui donna le nom de Marie Elizabeth. L'enfant fut

élevée dans le wigwam d'une vieille indienne appelée Gonastarsi.

En 1715, Ignace Raizenne épousa Marie Elizabeth Abigail Nims. Les indiens leur donnèrent une partie de leur territoire dans la région d'Oka, et ainsi la famille se développa à l'ombre des indiens et sous l'œil paternaliste des sulpiciens.

À la troisième génération, on retrouve un descendant du nom de Charles Clet Raizenne, notaire de profession. Ce dernier décida de récupérer les terres que les sulpiciens s'étaient appropriées. La cause traîna durant 40 ans devant les tribunaux ; il fut débouté.

Ces événements se passaient au tournant du siècle dernier. Ce qu'il obtint fut ceci : les sulpiciens condescen-

draient non pas à rendre les terres, mais plutôt à éduquer tous les descendants mâles de la famille Raizenne gratuitement !

Le racisme aussi était de mise à cette époque... Aucun descendant ne s'est prévalu de cette magnanimité ! Heureusement le sens de l'honneur existe encore !

C'est pourquoi je tiens, comme descendante de cette famille, à apporter aux Amérindiens de la région d'Oka, tout mon appui moral. J'admire leur courage et leur détermination.

J'aimerais que les Québécois prennent exemple sur eux et se tiennent debout pour se construire un pays, en peuple libre et ouvert à l'autre, tout en évitant de devenir colonisateur à son tour !

Aux sulpiciens !... S'il vous reste des terres à Oka, je

vous supplie, pour une fois, en plus de 200 ans, d'avoir un geste de charité et surtout de justice ! N'est-ce pas ce que vous prêchez depuis cette époque ? Malheureusement, la parole qui n'est pas soutenue par l'action n'est que pure hypocrisie.

Après autant d'années, ne serait-il pas honnête de faire votre examen de conscience et d'apporter votre aide à la résolution de cette injustice flagrante, en cédant aux Amérindiens les terres qui vous restent et qui leur reviennent de droit ! Sinon, il vous reste l'usufruit de ces terres que vous pourriez céder... ou est-ce trop vous demander ?

Assez de colonialisme politique et religieux !

Monique Raizenne-Pelletier est infirmière en psychiatrie à Québec.

Votre Opinion

Les Amérindiens

Les Amérindiens ont été la seconde race fondatrice au Canada.

D'eux, nous avons appris à chasser, à explorer nos immenses forêts, à naviguer dans des canots d'écorce sur nos rivières, à découvrir l'immensité de notre pays (Mississippi et l'Ouest américain) le Canada jusqu'à l'extrême ouest.

Il nous fut donné les premiers remèdes pour nous guérir des maladies contagieuses. C'est d'eux que nous avons appris à faire le sucre d'érable et à cultiver le blé d'Inde domestique.

Aujourd'hui, ils sont nos égaux en civilisation en grande majorité (Hurons, Iroquois, Abénaquis, Montagnais). Les Français canadiens se sont préoccupés de leur avancement. Ils aiment mieux vivre au Québec qu'ailleurs au Canada.

Ils sont avec les Français un peuple fondateur du Canada moderne.

Emile Drolet
Ste-Foy

L'affaire indienne

Les Indiens et les réclamations qu'ils semblent vouloir présenter à ce jour, justifiées ou non, vont amener tôt ou tard des résultats qui ne seront pas nécessairement favorables à leurs buts.

Je doute fortement que les indiens soient en droit de réclamer

un territoire, qui en définitive fut développé et valorisé par ces Blancs contre lesquels ils s'insurgent actuellement.

Ce n'est pas ici une question de racisme ou de quelque autre chose de cet acabit. C'est un simple fait historique confirmé. Ce n'est pas leur faute, ni la nôtre, c'est comme cela tout simplement. On n'a certes pas à s'en sentir coupable ou à s'en excuser. Loin de là.

Le principe même de la propriété n'existait pas que je sache dans leurs us et coutumes. Ils étaient souventes fois nomades, vivant de chasse et de pêche, et ne s'occupaient certes pas d'agriculture. Ils n'étaient donc pas des bâtisseurs de routes et de maisons ou de toutes autres choses susceptibles d'amener un minimum de développement à ce pays.

Imaginez-vous ce qu'il y aurait ici sans la venue des Européens : du bois debout d'un bout à l'autre du continent nord-américain.

Le premier Européen qui arrivait ici dans l'espoir d'une vie meilleure se retrouvait plus souvent qu'autrement en butte aux luttes intestines de ces présumés premiers occupants.

L'autre question épineuse concerne l'amnistie demandée par ces derniers. Si les citoyens de ce pays sont tous égaux face à la loi, indépendamment de leurs origines, je crois qu'il serait no-

cif, malséant et contraire à l'intérêt de cette égalité de créer un précédent, en leur accordant un régime de faveur parce que ce sont des autochtones.

En clair, si la loi est la même pour tous, qu'ils soient traités équitablement mais également avec les autres citoyens de ce pays.

Si les lois ne sont pas respectables par telle ou telle sorte de citoyens, à cause de leur origine ou couleur de peau, ou que sais-je encore, elles ne méritent pas le respect de tous les citoyens, et non pas d'une seule catégorie précise.

Chose certaine, nous avons contribué au développement du Québec depuis plus de trois siècles, et je ne crois pas qu'il soit dans nos intentions de retourner en France pour leur laisser le fruit de notre travail.

J. M. Jacques Croteau
Charlesbourg

Respect des lois

J'ai toujours cru que la première condition de la démocratie est le respect des lois et que, quand celles-ci ne nous conviennent pas, il faut, par la persuasion, obtenir du corps législatif qu'il les modifie, ou remplacer ce dernier par l'action politique et le recours aux élections.

Ce n'est pourtant pas ce que semblent penser, par les temps qui courent, la plupart de nos scribouilleurs et même certains

de nos évêques, qui se sont empressés, ces jours derniers, de donner raison aux quelques Amérindiens forcés qui ont décidé, pour défendre les droits — ou ce qu'ils estiment tels — de leur groupe, de prendre les armes, tout en cachant héroïquement leur visage, de bloquer les routes et de tirer sur les agents chargés de maintenir l'ordre et la libre circulation des personnes dans un Etat civilisé.

Si la plupart des Amérindiens sont pour le moment d'accord pour réclamer des territoires où ils seraient autonomes, beaucoup d'entre eux, heureusement, semblent gênés par les excès de leurs « guerriers », un peu comme les indépendantistes — dont je suis — ont été gênés par les violences des nerfs du FLQ en 1970.

Les autorités doivent bien sûr se garder de tout geste intempestif dans une situation de conflit. Par contre, elles ne doivent pas laisser quelques énergumènes défier ouvertement les règles de vie en commun acceptées par la très grande majorité du corps social, car leur inaction deviendrait alors un encouragement aux citoyens à se faire eux-mêmes justice, ou à confier la tâche de leur protection à un dictateur, comme l'ont fait autrefois, durant la république de Weimar, les Allemands aux prises avec la chienlit.

Dr Jacques Boulay
Ste-Foy

Terres d'accueil ?

(Lettre à MM. Mulroney et Bourassa)

Au nom de la démocratie, au nom de la paix et de la justice, au nom du respect des droits humains, sans distinction aucune de race et de culture, nous vous prions instamment d'agir pour que cesse, pacifiquement, et dans la plus grande justice, le conflit d'Oka. Pouvez-vous nous dire ce que signifie au juste de grands mots comme : Canada, Québec, terres d'accueil ?

Blancs, pensons-nous vraiment que nous sommes les seuls habitants de ce coin du monde ?

Qu'avons-nous fait de tous ces grands peuples installés bien longtemps avant nous sur cette si belle terre d'accueil ?

On boycotte, on censure, on se révolte, on s'insurge contre le conflit racial qui perdure en Afrique du Sud, alors que chez nous il sévit depuis longtemps déjà. Oka n'étant qu'une pointe vive de l'iceberg.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Amérindiens, chassés de leurs terres, bafoués, et violés dans tous leurs droits, tentent, avec tout le pacifisme qui les caractérise, de faire valoir leur droit d'être, d'exister en tant que peuples, nations à part entière, avec leurs langues, leurs cultures, etc. Un droit qui est on ne peut plus légitime, quand on pense que ce sont eux les premiers habitants de ce pays.

(...) Nous imposons une fois encore notre loi, non sans avoir poussé à bout la patience et la tolérance de peuples qui auraient pourtant beaucoup à nous apprendre en matière de pacifisme et de respect de l'autre.

Mais malheureusement, la violence engendre la violence et même pour les plus pacifistes, la patience a des limites.

« Si quelqu'un te frappe, ne réponds pas, tends l'autre joue » une telle attitude, a, elle aussi, ses limites ; ce qui se vit à Oka actuellement en est la preuve vivante, les Mohawks sont à bout, et on le serait à moins à leur place.

Agissez tout de suite, cessez, de grâce, de vous renvoyer la balle d'un gouvernement à l'autre ! Avez-vous réalisé que vous jouez avec la vie de millions d'êtres humains ? Et après on dira que le Canada et le Québec sont des pays pacifistes et non racistes ! Où ça, quand ça ? (...)

Au nom de tous les Amérindiens, de tous les peuples opprimés, au nom de toutes celles et tous ceux qui ici au Canada, au Québec et ailleurs dans le monde ont soif de paix, de justice, de compréhension et d'entente entre les peuples, acceptez de négocier avec les Mohawks et faites que cesse ce conflit insensé !

Geneviève Brillet, pour le comité de Québec de Carrefour canadien international, Québec

De Maizière entend aller de l'avant avec la réunification

BERLIN-EST (d'après AFP) — Le Premier ministre est-allemand Lothar de Maizière (Union chrétienne-démocrate CDU) compte réaliser rapidement l'unité allemande, même avec un gouvernement conservateur minoritaire, mais des membres de son parti ont averti hier que la fusion avec la RFA pourrait en être retardée.

M. de Maizière a déclaré que le processus d'unification allemande « n'était pas menacé », même si les sociaux-démocrates (SPD) mettaient à exécution leur menace de quitter vendredi la coalition formée le 12 avril, comme l'ont décidé mardi les libéraux (centristes).

D'autres dirigeants CDU, dont le premier vice-président du groupe parlementaire Udo Kamm, ont en revanche estimé hier que la décision des libéraux « met en danger le déroulement rapide de l'unité allemande ».

Si le SPD imitait les libéraux, le

Premier ministre se retrouverait avec un cabinet minoritaire au parlement unicaméral (198 députés sur 400). Mais il table sur l'hétérogénéité de l'opposition pour se déclarer confiant que les lois sur l'unité allemande ne seront pas bloquées.

« J'aimerais bien voir le parti qui votera contre les lois sur l'unité allemande lorsqu'elles seront présentées », a lancé M. de Maizière.

Après le départ des deux ministres libéraux, le gouvernement compte désormais 14 CDU ou apparentés, 7 SPD ou apparentés et un ex-libéral.

Des responsables CDU ouest-

allemands ont pour leur part estimé que la crise gouvernementale en RDA était susceptible d'accélérer plutôt que de retarder l'unité allemande. Le ministre de l'Intérieur de RFA, Wolfgang Schäuble, a ainsi estimé que le traité inter-allemand prévu pour définir les conditions de l'unification politique pourrait être bouclé plus rapidement que prévu si le gouvernement de Berlin-Est perdait sa capacité d'agir.

Le calendrier de l'unification de l'Allemagne est au cœur de la querelle qui a conduit à la crise au

sein du premier gouvernement démocratique de la RDA, issu des élections libres du 18 mars.

SPD et libéraux exigent que les élections générales allemandes se déroulent le 2 décembre dans un seul territoire électoral (l'Allemagne) et selon les mêmes modalités, celles en vigueur en RFA. L'adhésion de la RDA dans la RFA devrait donc intervenir au préalable.

La CDU défend au contraire l'existence de deux zones électorales (la RFA et la RDA), une hypothèse qui permettrait à de petits partis est-allemands de disposer plus facilement de députés

dans le premier parlement de l'Allemagne unifiée.

Compromis

Le Premier ministre de Maizière a tenté hier de sauver son gouvernement en évoquant pour la première fois la possibilité de faire des concessions à ses partenaires sur ces modalités des prochaines élections générales allemandes.

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue d'une visite en Autriche, M. de Maizière (Union chrétienne-démocrate) a laissé entendre qu'il était prêt à discuter de l'organisation des élections générales allemandes prévues pour

le 2 décembre dans un seul territoire électoral, comme le réclament les Libéraux (centristes) et le parti social-démocrate (SPD).

Le Premier ministre a toutefois posé comme condition des « discussions » sur la question du seuil de 5 % nécessaire, selon les règles électorales ouest-allemandes, pour qu'un parti soit représenté au parlement.

Dans l'ensemble de l'Allemagne, la barrière des 5 % rendrait très difficile un accès au parlement de l'Allemagne unie pour les petites formations présentes uniquement en RDA.

Massacre à Medellín

BOGOTA (AFP) — Douze chauffeurs de taxi ont été tués depuis dimanche à Medellín, fief du cartel de la cocaïne dirigé par Pablo Escobar, en Colombie, par un groupe clandestin qui leur a « interdit » de travailler après dix heures du soir. Les auteurs de ces meurtres restent inconnus. Selon leur porte-parole, les chauffeurs de taxis reçoivent depuis dimanche des menaces de mort à travers des tracts anonymes distribués dans les rues de la ville, où 213 policiers ont été abattus depuis le début de cette année par des hommes de main présumés à la solde des trafiquants de drogue. « Les tracts prétendent que les taxis sont utilisés pour accomplir toute sorte de forfaits, servant à des attaques et l'assassinat de policiers », a expliqué le porte-parole en ajoutant que cette situation avait semé la terreur parmi les chauffeurs.



Les pieds au sec

Ces douze participants à un concours qui se tient en Hollande doivent rester juchés sur leur poteau pendant au moins 100 heures. On ignore si ces compétiteurs ont droit à la tranche de steak que les cyclistes utilisent pour adoucir les frictions entre leur siège et celui de la bicyclette.

OUVERT AU PUBLIC POUR LA 1re FOIS

4 jours seulement: les jeudi, vendredi, samedi et dimanche 26, 27, 28 et 29 juillet

PLUS DE 20 000 LITHOGRAPHIES en inventaire

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 75% en achetant directement du producteur

Lithographies, peintures (originaux et reproductions)... une chance unique de décorer votre intérieur avec goût, à moindre coût!

820, av. Holland, angle Marie-Rollet, Québec (418) 682-6699

Stationnement à l'arrière

Les Entreprises Lithographiques du Québec inc.

CLINIQUE LINN SONDEK

LE VENDREDI 27 JUILLET DE 10 H À 21 H

Le fameux manufacturier écossais d'appareils stéréophoniques sera présent chez C.O.R.A.

Amenez votre table Linn pour un ajustement gratuit (sauf les pièces).

Venez voir les produits Linn les plus récents, tels que l'ampli Intek, la table Basik et les nouveaux haut-parleurs.

Venez faire un tour chez C.O.R.A. pour jaser avec nos spécialistes dans une ambiance très relax.

cora inc. STÉRÉOPHONIE
129, 18e Rue, Québec 522-1397

Le Trésor du Grand Limoilou

INDICE No 19

STATUETTE

Les Ateliers de conversation anglaise

Pour adultes cours intensif d'immersion du lundi au vendredi de 9h à 12h, groupe 3 à 5 personnes, 2 semaines, début: les 30 juillet et 13 août.

Cours du soir lundi et mercredi 19h à 21h30, début: 30 et 31 juillet.

SAINTE-FOY Place de la Cité 2635, boul. Hochelaga Bureau 206 Tél.: 657-2600

CHARLESBOURG Complexe Quatre-Saisons 530, boul. de l'Atrium Bureau 203 Tél.: 623-1061

Super VENTE ESTIVALE

3 DERNIERS JOURS jusqu'à samedi

RABAIS DE 20% SUR LES LAMPES DE TABLE ET DE PLANCHER À PRIX RÉGULIER EN MAGASIN

PRIX RÉDUITS DE 25% À 50% SUR LES ITEMS À ÉTIQUETTE ROUGE

AMPOULES NON INCLUSES

boiteau lumineuse

1295, BOUL. CHAREST OUEST (CÔTÉ ST-SACREMENT) QUÉBEC, 687-2277

Bagdad reculerait ses troupes de la frontière koweïtienne dès aujourd'hui

BAGDAD (d'après AP, AFP, Reuter et NYTNS) — Les troupes irakiennes devraient commencer à se retirer de la frontière avec le Koweït dès aujourd'hui.

Le Koweït aurait fait du retrait de 30 000 soldats irakiens dépêchés depuis le début de la semaine à sa frontière longue de 160 kilomètres, une condition préalable aux conversations politiques qui se tiennent en fin de semaine à Koweït, affirmant des sources qui veulent garder l'anonymat dans la capitale irakienne. À Koweït, des sources diplomatiques affirment que l'Irak aurait fait savoir au Koweït n'usait pas de la force contre l'emirat si ce dernier consent à dédommager Bagdad pour du pétrole irakien presquement détourné.

La crise semblait en voie d'apaisement hier soir, alors que les ministres des 13 pays de l'OPEP paraisaient en voie de parvenir à un accord, proche des thèses ira-

kiennes, sur le prix du pétrole, à l'occasion d'une réunion du cartel pétrolier à Vienne.

Les pressions américaines y sont aussi pour quelque chose dans ce recul possible des troupes irakiennes, en dépit des hauts cris poussés par le régime de Bagdad face à cette manifestation de l'« impérialisme » américain.

En annonçant mardi la tenue d'exercices aéronavals dans le Golfe Persique, le gouvernement américain a envoyé un signal d'une grande clarté à Bagdad, note-t-on tant à Washington qu'à Bagdad.

Le secrétaire d'Etat James Baker a également souligné hier à bord de l'avion qui l'emmenait à Djakarta, que Washington était aussi déterminé à assurer « la liberté de navigation dans le Golfe » et a mis en garde l'Irak, sans

le nommer, contre toute « coercition et intimidation ».

Ce dernier ne s'y est d'ailleurs pas trompé et Bagdad a réagi mercredi par des formules très violentes contre « le complot américano-sioniste » et « l'impérialisme ».

Devant cette escalade, le président égyptien Hosni Moubarak a lancé des efforts de médiation qui ont abouti à l'annonce d'une rencontre irako-koweïtienne ce week-end en Arabie Saoudite. Mais il a en même temps appelé solennellement les Etats-Unis « à éviter toute escalade pour ne pas compliquer la situation entre deux Etats arabes, frères et voisins ».

Déjà les Etats-Unis avaient montré leur soutien au Koweït, en attribuant le pavillon américain à ses pétroliers et en leur fournissant une escorte pendant un an, à partir de l'été 1987, alors qu'ils étaient menacés par Téhéran, pendant la guerre Iran-Irak.

Gorbatchev donne 15 jours aux milices privées pour remettre leurs armes

MOSCOU (AFP) — Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev vient de déclarer illégales les formations armées qui se sont créées en URSS ces derniers temps et leur donne un délai de 15 jours pour se dissoudre et remettre leurs armes aux autorités.

Ce sont principalement les milices arméniennes qui sont visées par l'« ultimatum » du numéro un soviétique.

Dans un décret présidentiel rendu public hier par l'agence TASS, M. Gorbatchev précise que toutes les armes, munitions ou substances explosives détenues par ces milices devront être remises aux représentants du ministère soviétique de l'Intérieur.

En cas de non exécution, il reviendra notamment au ministère soviétique de l'Intérieur et au Comité d'Etat à la sécurité (KGB) de procéder eux-mêmes à la confiscation de ces armements. Le ministère de la Défense sera chargé de leur stockage.

Si les « agissements » de ces milices présentent une « menace pour la sécurité de la population et de l'Etat », le ministre soviétique de l'Intérieur pourra avoir recours à ses détachements armés et des unités de l'Armée sovié-

tiennes, sur le prix du pétrole, à l'occasion d'une réunion du cartel pétrolier à Vienne.

Bien que ne se référant à aucune milice armée en particulier, le président soviétique a en vue principalement les milices arméniennes qui ont affirmé considérablement leur puissance ces derniers mois en Arménie, au point de supplanter, dans bien des cas, les autorités officielles de la république, estiment les observateurs.

Sécurité des civils

Selon l'agence non-officielle d'informations Interfax, le président azerbaïdjanais Ayaz Moutalibov a exigé vendredi dernier, lors de la réunion du Conseil de la Fédération et du Conseil présidentiel, qu'il soit procédé au désarmement des miliciens arméniens, de façon à « garantir la sécurité des civils » en Azerbaïdjan. La déclaration du responsable azerbaïdjanais a fait l'objet de discussions pendant une heure et demie, a ajouté Interfax.

Le décret présidentiel a enfin estimé que les milices armées,

créées parfois « avec la connivence des autorités locales », ne font que « susciter des tensions et déstabiliser la situation ».

La presse soviétique relate presque quotidiennement des attaques perpétrées par des milices armées, en particulier au Nagorny Karabakh, cette région autonome d'Azerbaïdjan revendiquée par les Arméniens. Les milices arméniennes se procurent principalement des armes lors de razzias effectuées contre les dépôts de munitions du ministère arménien de l'Intérieur. Les incidents avec les forces de l'ordre locale se sont d'ailleurs multipliés ces derniers temps, comme par exemple, début juillet, lorsque six membres de la police et des forces spéciales du ministère de l'Intérieur avaient été pris en otages à Erevan après l'arrestation d'un responsable d'une milice arménienne.

Des hommes en armes, venus dans une vingtaine de voitures, n'avaient pas hésité à encercler le ministère arménien de l'Intérieur pour exiger la libération de ce chef de milice, trouve en possession d'arme. Ils ne l'avaient pas obtenue et avaient finalement libéré leurs otages non sans les avoir au préalable roués de coups.

En Bref

■ Cigarettes
boycottées

ISTANBUL (AFP) — Des épiciers et consommateurs turcs boycottent cigarettes et boissons alcoolisées importées pour protester contre les hausses de 50 % des prix depuis le début de l'année. Ils poursuivent ainsi la démarche anti-inflationniste qu'ils avaient commencée en mai en boycottant Coca-Cola et Pepsi-Cola qui ont obligé les fabricants à faire marche arrière et à réduire de 20 % les prix majorés de 100 % le 1er mai dernier.

■ Panique au
Portugal

LISBONNE (AFP) — La panique, considérée comme une maladie depuis les années 80 afflige actuellement entre 10 et 20% de la population portugaise, selon un psychiatre de Lisbonne, le dr Antonio Albuquerque. Caractérisée par une grande angoisse et anxiété, la panique était confondue il y a dix ans encore avec d'autres maladies psychiatriques comme l'hystérie. Selon lui, il faut sensibiliser les médecins généralistes sur l'existence de la panique en tant que maladie afin qu'ils puissent faire appliquer aux patients les traitements adéquats, comme notamment l'absorption d'un anxiolytique. Si jusqu'à 20% des Portugais souffrent dans une certaine mesure de cette panique, aucun groupe à risque n'a encore été clairement défini bien que la maladie ait été identifiée plus spécialement entre l'adolescence et l'âge moyen, indépendamment du sexe, a indiqué le médecin.

■ Vengeance
flamboyante

LISBONNE (AFP) — Rendu furieux parce que sa mère ne lui avait pas acheté une pièce de rechange pour sa moto, un conducteur de tracteur de 31 ans, vivant dans un quartier pauvre de Lisbonne, l'a aspergée d'essence et y a mis le feu lui causant de graves brûlures aux jambes. Alertés par les cris de la victime, Agueda da Conceição, âgée de 67 ans, des membres de la famille se trouvant dans une pièce voisine ont pu étouffer les flammes et sauver sa vie. Auparavant, l'agresseur, Fernandes da Conceição, avait commencé par attaquer son beau-père à coups de vase de fleurs puis s'en était pris à sa propre mère qu'il avait aspergée avec un bidon de cinq litres d'essence caché dans sa chambre, et enfin alluma son briquet. « En fait, la pauvre femme n'avait pas acheté cette pièce de moto parce qu'elle n'avait pas d'argent », ont commenté des voisins.

■ Boa tête

LA NEUVEVILLE (Suisse) (AFP) — Un camion de pompiers, deux autocars de police, deux navire de la police du lac, un chien policier, un garde-chasse et un herpétologue diplômé ont été mobilisés, mercredi, pour tenter sans succès de capturer un boa d'un mètre 80 et pesant 7 kilos dissimulé sous les rochers d'un petit port de Suisse. Le boa était « en promenade » enroulé autour du cou de son maître, Patrice Carrel, 18 ans, lorsqu'il s'est enfui, dimanche. Après avoir vainement tenté de le récupérer, le propriétaire a alerté la police. Incapables de capturer le serpent, policiers, pompiers et garde-chasse ont fait appel à un herpétologue qui a utilisé, sans succès, des fumigènes pour le faire sortir de son trou. L'expert en reptiles a ensuite eu recours à de l'eau sous pression, puis à de l'air comprimé introduit dans un trou creusé à l'aide d'un marteau-piqueur.

■ Cocktail
meurtrier

NICE (France) (AFP) — Un adolescent français est mort après avoir absorbé un cocktail composé d'alcool à 70 degrés, de vinaigre, de piments et d'alcools divers, à Nice. Trois adolescents ont été inculpés et emprisonnés mardi à Nice pour avoir mis le week-end dernier leur ami au défi de boire cette mixture qu'ils venaient de concocter. Raphaël, 18 ans, apprenti-mécanicien d'origine sicilienne, a bu cinq grands verres avant de perdre connaissance, et de décéder par asphyxie.

À New York, le tueur du Zodiaque se cherche un Lion

NEW YORK (AFP) - La police new yorkaise était de nouveau en état d'alerte cette nuit, durant laquelle le Tueur du Zodiaque, qui attaque ses victimes en fonction de leur signe astral, risquait de frapper à nouveau.

L'homme, qui a déjà tué une personne et en a blessé trois autres depuis mars dernier, était déjà attendu dans la nuit du 11 au 12 juillet, car il a toujours attaqué un jeudi avant l'aube et il s'est toujours écoulé, sauf une fois, 21 jours entre ses agressions. Mais l'assassin ne s'était pas montré.

La police pense cette fois-ci que le maniaque pouvait tenter d'agir la nuit dernière, ce dernier jour étant le premier jeudi du signe du Lion.

Le Tueur du Zodiaque, qui a déjà frappé des victimes des signes du Gémeau, du Taureau, du Cancer et du Scorpion, pourrait en effet attaquer cette fois-ci un Lion, signe débutant le 23 juillet.

Mais les forces de l'ordre restent très prudentes, soulignant que le tueur cherche avant tout la publicité et pourrait bien frapper là et quand on ne l'attend pas.

Après chacune de ses agressions, le Tueur du Zodiaque avait

envoyé aux médias des revendications écrites accompagnées de formules ésotériques indiquant notamment qu'il entendait frapper douze fois, avec une victime d'un signe astral différent à cha-

que attaque.

Depuis plusieurs semaines, un standard spécial est installé, une équipe de 50 policiers traque le moindre indice, épluchant toute la littérature mystique et interro-

geant des dizaines de suspects. Mais aucune piste sérieuse n'a encore été annoncée pour mettre la main sur le tueur qu'un portrait robot décrit comme un homme noir de 35 à 40 ans.

Eastern Air Lines est accusée d'avoir violé des règles de sécurité aérienne

NEW YORK (AFP) — La compagnie aérienne américaine Eastern Airlines et plusieurs de ses responsables ont été inculpés hier pour avoir falsifié les documents d'entretien d'appareils, afin d'éviter des retards ou des annulations de vols.

Une soixantaine de chefs d'inculpation ont été prononcés contre

neuf employés de la compagnie, dont un ancien responsable de l'entretien et un directeur régio-

nal: conspiration, fraude et dissimulation d'informations à l'égard de l'Administration fédérale de l'aviation (FAA). Il s'agit de charges criminelles et c'est la première fois aux Etats-Unis qu'une compagnie aérienne en fait l'objet.

Pensez-y maintenant!



Subaru Justy GL



Familiale Subaru Loyale



Subaru Legacy

Subaru Justy GL. Moteur de 1,2 L à trois soupapes par cylindre • Boîte manuelle 5 vitesses • Injection électronique du carburant
Livrablé avec la traction toutes roues motrices sur demande • Radio AM/FM stéréo

Subaru Loyale. Moteur à cylindres opposés horizontaux de 1,8 L à injection • Radio AM/FM stéréo, montre à affichage numérique, tachymètre, moulures de flanc et banquette arrière à dossier repliable • Traction avant ou traction toutes roues motrices
Direction assistée à crémaillère • Freins assistés

Subaru Legacy. Moteur 16 soupapes à cylindres opposés horizontaux de 130 HP • Traction avant ou traction toutes roues motrices
Suspension indépendante aux quatre roues • Freins à disque aux quatre roues

Les Subaru 1990. Si vous songez à vous porter acquéreur d'une voiture, c'est le temps de penser Subaru parce que les Subaru vous en donnent toujours plus pour votre argent, qu'il s'agisse de l'excitante Justy, de la remarquable Loyale, ou de l'extraordinaire Legacy - berline de l'année, édition 1990. Pensez-y maintenant et rendez-vous chez votre concessionnaire Subaru dès aujourd'hui.

Subaru Loto 90. Cet été, faites l'essai d'une Subaru et gagnez 2 \$, 5 \$, 10 \$, 50 \$ ou même 100 \$ instantanément. C'est facile et tout le monde gagne!* Vous n'avez qu'à vous rendre chez votre concessionnaire Subaru et à faire l'essai routier d'une Subaru 1990. C'est tout! Dépêchez-vous, profitez de l'été et voyez votre concessionnaire Subaru participant dès aujourd'hui.

SUBARU

Plus on y pense, plus on a le goût de la conduire.

* Aucun achat requis. Les participants doivent être âgés de 21 ans ou plus. Vous devez répondre à une question mettant à l'épreuve vos connaissances pour tout prix d'une valeur de 5 \$ ou plus. Détails et règlements chez les concessionnaires Subaru participants. Chances de gagner 100 \$ 2 sur 366, 50 \$ 5 sur 366, 10 \$ 10 sur 366, 5 \$ 20 sur 366, 2 \$ 329 sur 366. ** Marque déposée de Subaru Canada, Inc. (11)

LABBÉ SUBARU ENRG.
1240 Boul. Charest Ouest
Québec, P.Q. (418) 681-6337

SUBARU
LOTO 90

LÉVIS SUBARU ENRG.
72 Route Kennedy
Lévis, Québec (418) 833-1960